



Guide d'utilisation du logo provincial

dans le cadre de partenariats



Pour les partenaires



1

Logo provincial à apposer parmi un groupe de partenaires sur des outils de communication

Le logotype est l'emblème graphique de la marque. Il est constitué d'une forme et de couleurs qui le rendent aisément identifiable par le public. Son emblème (visages dans la voile) et le lettrage, ont été créés spécifiquement pour la province Sud et ne peuvent en aucun cas être séparés, modifiés ou redessinés.

Si le fond sous le logo est blanc

Utiliser la version en couleur de l'institution. Option à privilégier, offrant la meilleure lisibilité.

Attention : à n'utiliser que sur fond blanc.



Quadrichromie



M : 94 - J 100



C : 100 - M : 70 - N : 1 0



C : 100

Pantones



485 C



287 C



2995 C

Si le fond sous le logo est clair

Utiliser la version en monochrome noir.



Si le fond sous le logo est foncé

Utiliser la version en monochrome blanc.



La version monochrome peut être utilisée sur un fond uni de couleur ou une photo, pourvu que le contraste soit suffisant pour assurer une bonne visibilité du logo.

Ressources

Attention à ne pas vous rendre sur Internet pour chercher le logo provincial : il a évolué et d'anciennes versions sont encore en ligne.

Les fichiers du logo provincial sont téléchargeables ici (au clic sur le pictogramme).

Pour des communications locales, seule cette version du logo est bonne. Celle comportant l'inscription rouge Nouvelle-Calédonie n'est nécessaire que sur les outils et communications appelés à sortir du territoire calédonien.



PROVINCE SUD
Guide d'utilisation
du logo provincial

dans le cadre
de partenariats

Exemples et contre-exemples



Pas de logo en quadri sur un fond autre que blanc uni.

Pas d'anamorphose. Ne pas déformer les proportions initiales du logo.

Pas de suppression ou de modification d'éléments du logo.

Dimensions

Le logo provincial doit toujours rester le plus lisible possible. En ce sens, ne pas le réduire à une taille inférieure à 2 cm de large (taille du logo dans cet onglet). Exception : sur les tout petits formats tels que des flyers, la taille peut être ramenée à 1,5 cm.



PROVINCE SUD
Guide d'utilisation
du logo provincial

dans le cadre
de partenariats

2

Sticker à apposer éventuellement

Des autocollants de 15x15 cm sont disponibles pour coller sur les vitrines ou devantures du partenaire de la province Sud.



Pour vous en procurer

Prenez contact avec l'accueil de la province Sud :

Centre Administratif de la province Sud (CAPS)
6, route des Artifices - Baie de la Moselle
BP L1 98849 Nouméa

ou avec votre interlocuteur habituel dans la direction provinciale concernée par le partenariat.



Guide d'utilisation
du logo provincial

dans le cadre
de partenariats

Pour la province Sud



Label de partenariat

La province Sud communique sur les partenariats qu'elle instaure avec des entreprises, des associations, etc. grâce à une identité très simple, pour assurer la lisibilité du logo de la collectivité.

Constantes

- Emploi des couleurs et de la police de caractères de l'identité de la collectivité.
- Aplat blanc pour préserver la lisibilité du logo en couleurs quel que soit le fond du support.
- Forme circulaire rappelant le tampon, le label, non fermée pour la symbolique d'ouverture.

Code couleur

Le cartouche est de même couleur pour les 3 modèles les plus fréquents (Soutient / Partenaire / Aide) et de couleur spécifique pour les 2 modèles spécifiques (Accueille / Finance)



Soutient / Partenaire

Cartouche bleu clair



Entreprise / Association / Structure aidée

Cartouche bleu clair



Accueille

Cartouche bleu foncé



Finance

Cartouche rouge



Guide d'utilisation
du logo provincial

dans le cadre
de partenariats